
L'apport de données localisées pour évaluer l'empreinte économique d'une université

Laetitia Challe^{1,2} and Yannick L'horty^{*†3,4}

¹ERUDITE – Université Gustave Eiffel – France

²Théorie et Evaluation des Politiques Publiques (TEPP ; FR 2042) – Université Gustave Eiffel, Centre national de la recherche scientifique - CNRS (France) – France

³ERUDITE – Université Gustave Eiffel – France

⁴Théorie et Evaluation des Politiques Publiques (TEPP ; FR 2042) – Université Gustave Eiffel, Centre national de la recherche scientifique - CNRS (France) – France

Résumé

Cette étude propose une évaluation des effets sur l'emploi et sur l'activité économique de la présence de l'université Gustave Eiffel sur ses différents territoires d'implantation en se focalisant sur l'impact des dépenses des personnels, des étudiants non-apprentis et des étudiants apprentis ainsi que des dépenses de l'université. Elle s'appuie sur des données internes de gestion pour l'année 2022 permettant de localiser à la commune les lieux de résidence des personnels et des étudiants, ainsi que le lieu d'activité des fournisseurs de l'université. L'étude met en évidence un impact économique total et annuel de l'université équivalent à 313 M€ au niveau national, 247 M€ au niveau régional (Île-de-France), de 92 M€ au niveau départemental (Seine-et-Marne) et de 32 M€ à l'échelle de la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne (CA PVM). L'effet total sur l'emploi, direct, indirect et induit est de 8000 emplois au niveau national, 6280 au niveau régional, dont 2520 au niveau départemental et 880 emplois dans la CA PVM, ce qui correspond à 1,1 % de l'emploi local au lieu de travail. L'étude met en évidence l'importance des effets de distance dans ce type d'évaluation. Pour la seule commune de Champs-sur-Marne où est localisé la présidence de l'université, ce sont 280 emplois créés ou sauvegardés par la présence de l'université, soit 2,7 % de l'emploi local. Cette commune capte à elle seule 30,5 % de l'effet emploi de la communauté d'agglomération alors qu'on y dénombre 12,5 % des emplois. La CA PVM elle-même capte 34,9 % de l'effet départemental, alors qu'elle en représente 17 % des emplois. Le département de Seine-et-Marne capte 40,2 % de l'effet régional alors qu'il représente 8 % de l'emploi de la région Ilede-France.

*Intervenant

†Auteur correspondant: yannick.lhorty@univ-eiffel.fr